

Réunion du samedi 5 avril 2020

Membres du Conseil d'administration présents : Gaëlle Barré, Medhi Benlahcen, Michèle Bloch, Florian Bohème, Nathalie Bonneau, François Boucher, Thomas Brossas, Jean-Philippe Grange, Vanessa Gondouin, Claudine Lepage, Virgile Mangiavillano, Gérard Martin, Philippe Moreau, Laure Pallez, Bruno Paing, Chantal Picharles, Charles Romero.

Membres du Conseil d'administration excusés : Elisabeth Kanouté, Martine Vautrin-Djedidi, Hélène Vincent.

Invités présents : Marie-Pascale Avignon-Vernet, Philippe Loiseau, Jean-Yves Leconte, Pascale Seux.

Permanentistes du siège : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane.

Le secrétaire général, Gérard Martin, rappelle les règles pour la vidéoconférence. L'ordre du jour prévu pour CA du 14 mars est caduc car aujourd'hui nous devons réfléchir aux thématiques à aborder compte tenu du contexte actuel : enseignement, emploi, aide sociale, rapatriements. Ces thèmes ont été débattus lors du BN, réuni en vidéoconférence, le 3 avril. Le point prévu sur la révision du règlement intérieur ne sera pas discuté aujourd'hui, Gérard demande aux administrateurs une prise de position par mail.

La synthèse des travaux envoyée le 9 mars dernier est toujours valable.

◆ Enseignement/Bourses scolaires

En BN, ont été abordés les bourses et l'aide qui pourrait être apportée aux familles et aussi de l'aide de l'AEFE aux établissements pour leur permettre de faire la soudure et aider les familles.

Michèle Bloch : aider les bourses par abondement du budget du programme 151, les établissements par abondement du budget du programme 185

Gérard Martin : ne pas encaisser les écolages pour le 3ème trimestre. Aide via l'AEFE pour compenser.

Michèle Bloch : ne pas encaisser écolages pour maternelles

Pascale Seux : effacement de l'ardoise pour les maternelles. 12 millions (EGD uniquement). Mais risque pour l'image en termes de continuité pédagogique, assurée pour maternelles. Important de rassurer les familles dès maintenant car si elles ne sont pas rassurées dès maintenant, elles retireront leurs enfants. Risque de licenciements. La bienveillance préconisée par la DFAE concerne essentiellement les EGD. Penser aux autres établissements, où c'est la jungle. Problème des familles étrangères.

Claudine Lepage : situation très évolutive, et les annonces en provenance de l'AEFE changent chaque semaine. Il y a 8 jours, l'AEFE disait impossible de renoncer aux écolages pour le 3ème trimestre. Maintenant, appel à la bienveillance vis à vis des familles. Dommage que l'AEFE ne communique pas clairement avec les familles, cela dissiperait peut-être les inquiétudes. Mais l'AEFE n'est pas totalement en capacité et n'est pas totalement libre.

Florian Bohème : à aucun moment n'a été évoquée la situation de l'après crise, et de la mise en place de fonds de soutien, alimentés en temps normal, et utilisés en temps de crise. Existe au niveau local parfois, mais pas au niveau de l'AEFE

Jean-Yves Leconte : les discussions qu'on a eues avec l'agence montrent qu'ils sont conscients des problèmes, mais n'ont pas encore les solutions. Pour les bourses, il a été suggéré que le 3ème trimestre soit groupé avec l'année prochaine. Ensuite, comment allons-nous aider les écoles homologuées et conventionnées ? garantie de l'état nécessaire. Pour l'instant, le ministère n'a pas les moyens de répondre aux enjeux.

Laure Pallez : question des contrôles continus pour les examens

Gérard Martin : oui, déjà annoncé

Michèle Bloch : pour les bourses, Philippe Loiseau et elle ont saisi l'administration pour savoir ce qui allait se passer, ils ont eu une réponse lapidaire : à l'étude. Hier Catherine Libeaut a indiqué que la CNB s'est tenue aux Pays-Bas par skype. La consule a lu les résultats donnés par scola et a appliqué systématiquement les quotités théoriques.

Philippe Loiseau : Un effort est à faire pour les bourses partielles, problèmes du reste à charge pour certaines familles, en raison des difficultés actuelles. Idem aussi pour les familles non boursières

Pascale Seux : difficile pour les familles d'apporter les justificatifs de la dégradation de leur situation maintenant pour celles qui ont déjà déposé leurs dossiers, si les CNB ont lieu maintenant.

Gérard Martin fait une synthèse : tant pour les bourses (151) que l'aide aux établissements (185), il faudra l'aide de l'État pour assurer la pérennité des écoles. C'est cela qu'il faut faire ?

Jean-Yves Leconte : oui pour les programmes 151, 185 et garantie de l'état.

Gérard Martin : la crise est loin d'être finie, de plus en plus de familles risquent de se trouver en difficulté.

Claudine Lepage : pour l'instant, pas de chiffres, on ne sait pas concrètement combien de familles sont ou vont être en difficulté. Il n'est donc pas très indiqué de tenir la CNB rapidement.

Bruno Paing : il va aussi falloir demander le déplafonnement, pour les familles boursières à 100% qui ont quand même un reste à charge du fait du plafonnement.

Mehdi Benlahcen : sur les bourses, effectivement, nécessité d'abonder les budgets. Sur l'aide aux familles étrangères, on n'a pas encore suffisamment de recul pour apprécier correctement la situation.

Au Portugal, le gouvernement a demandé aux écoles privées de diminuer leurs écolages.

Question : est-ce que le plan d'aide de l'État pour les entreprises étrangères pourrait bénéficier aux écoles. Pas encore d'infos concernant la traduction pratique des décisions prises par Blanquer concernant les examens par contrôle continu.

Michèle Bloch : question concernant le reste à charge pour boursiers à 100% du fait plafonnement

Bruno Paing : très compliqué.

Laure Pallez : contrôle continu. Est-ce que c'est quelque chose qui sera maintenu post covid ?

Mehdi : la réforme du bac qui a déjà commencé à entrer en vigueur met déjà l'accent sur le contrôle continu

Gaëlle Barré : note d'ambiance par rapport à l'Italie. Une pétition circule parmi les parents qui refusent de payer les écolages du 3ème trimestre pour le lycée Chateaubriant à Rome. Réunion de crise prévue demain entre le consul, l'ambassadeur et les parents d'élèves. La situation se crispe. 2 familles ont annoncé qu'elles retireraient leurs enfants. Concernant les bourses : pas encore de réunion du Conseil consulaire, mais à Rome, les effets de la crise n'ont pas été pris en compte. Application stricte des règles pré-crise = baisse systématique des quotités, en fait d'une instruction "fiscale" des dossiers.

Florian Bohème : à la lecture des instructions, on voit très clairement qu'elles ne sont pas adaptées à la situation actuelle. Il faut qu'elles soient assouplies et soient fixées par écrit.

Pascale Seux : un peu inquiétant que les commissions commencent à se tenir dès maintenant. On pourrait peut-être demander en tant que Fdm-adfe d'attendre pour tenir les conseils consulaires bourses. Demander aussi que les fiches scola soient envoyées par voie sécurisée aux membres du CC bourses, pour que leur rôle ne se limite pas à écouter le consul lire les résultats donnés par scola et les membres du CC les valider sans discussion.

Michèle B. : il y a toujours eu des dossiers traités directement hors commission, et des dossiers revus en CNB 2 suite à éléments produits depuis CNB 1.

François Boucher : la pandémie ne progresse pas partout de la même manière, donc ses effets ne se font pas ressentir au même moment. Donc, il faut reporter la CNB. Rejoint Pascale concernant communication préalable des fiches scola aux membres des CC.

Claudine Lepage : il y avait un gros blocage pour la communication des dossiers par voie dématérialisée. O. Brochet a indiqué qu'il faut avoir une idée sur les bourses au plus tard mi-juillet, pour permettre aux établissements d'avoir une visibilité budgétaire pour la rentrée.

Gérard Martin : rappelle synthèse. Abondement articles 251, 185, garantie de l'état.

Philippe Moreau : Reporter le plus tard possible (mi-mai) les conseils consulaires des bourses. Modifier instructions pour qu'on tienne compte de l'année N, et non pas de l'année N-1. Transmission des dossiers par voie dématérialisée, sécurisée, en amont de la CC bourses.

Pascale Seux : ce serait bien que les conseillers AFE soient associés aux réflexions.

Claudine Lepage : Marc Villard est là aux réunions, mais n'a pas voix au chapitre.

Philippe Moreau : FdM-adfe recommande que l'AFE communique avec les familles. Pour éviter la multiplication d'infos parfois contradictoires émanant de différentes sources, anxiogène.

Claudine Lepage : Brochet a indiqué que les EGD ont 3 mois de fonds de roulement leur permettant de payer les recrutés locaux.

JY Leconte : que les établissements conventionnés puissent bénéficier de l'aide accordée aux entreprises.

◆ AFFAIRES SOCIALES/EMPLOI/AIDE AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE

Gérard Martin : des compatriotes vont se trouver en grande difficulté, donc, forte demande d'aide sociale à prévoir.

Chantal Picharles : subventions aux OLES arrêtées sur la base des avis de CCPAS

Claudine Lepage : l'argent attribué par les CCPAS. Mme Auer a indiqué que l'argent sera utilisé jusqu'à l'épuisement des fonds, ensuite, il faudra éventuellement demander une rallonge, le cas échéant dans le cadre d'un budget rectificatif.

Florian Bohème : au Cambodge, en crise depuis janvier. Donc, il faut avoir conscience que dans certains pays, la crise a commencé depuis longtemps. Des dizaines de milliers de compatriotes en Asie ont déjà perdu leur emploi. Les dispositifs actuels, prévus pour les temps normaux, ne sont plus adaptés maintenant. Il va falloir que l'État mette la main à la poche pour ces compatriotes dans des pays où ils ne peuvent pas bénéficier d'aides, car sinon risque de retours massifs.

Gaelle Barré : rejoint Florian. Il faut d'urgence un plan d'aide massif.

Marie-Pascale Avignon-Vernet : Question posée à France Horizon s'il y a des demandes d'aide au retour du fait de la crise. Pas encore, mais ça peut arriver. Actuellement l'action de France Horizon est essentiellement axée sur les gestes barrière, le confinement etc... Mais cela n'empêche pas que si le ministère met en place des rapatriements, France Horizon se mobilisera.

Claudine Lepage : a déjà mentionné France Horizon et a demandé si le ministère était en contact avec eux concernant les rapatriements éventuels, mais elle n'a jamais obtenu de réponse.

Marie-Pascale Avignon : le MEAE a des représentants au CA de France Horizon.

Jean-Yves Leconte : il y a eu des personnes qui auraient dû être rapatriées, mais l'instruction a été donnée aux consulats de ne pas les rapatrier et d'attendre que ça se passe. Mais il est important de savoir que France Horizon serait en capacité d'accueillir des rapatriés. Mais il n'y a pas de demande à l'heure actuelle.

Michèle B. : JB. Lemoyne a simplement demandé si on avait une idée du nombre de Français qui voudraient être rapatriés. Aucune idée

Charles Romero résume le CR de la commission consulaire pour l'action sociale envoyé par Elisabeth Kanouté (qui n'a pas pu se joindre au CA pour raisons techniques).

Le compte-rendu de la commission a été envoyé aux responsables de section le 9 avril 2020.

Gérard Martin : la réserve de précaution (4%) sera insuffisante pour faire face à l'explosion de la demande du fait de la crise. Claudine a indiqué que les gens rentrant auraient droit à la SS, mais qu'il y a des autres aides, chômage, etc...

Claudine Lepage : les gens rentrant d'Europe ayant cotisé au chômage en Europe auraient droit au chômage

Marie-Pascale Avignon : les délais de carence pour la SS sont supprimés

Claudine (confirmé par Bruno) : le délai de carence est suspendu jusqu'au 1er juin.

Pascale Seux : il y a aussi y avoir des problèmes de visa pour les conjoints étrangers de compatriotes rentrant en France du fait de la crise.

JY Leconte : a priori, l'administration prend ces problèmes en compte.

Laure Pallez : Il y a aussi le problème des coûts de soins de santé extrêmement élevés pour les compatriotes malades du Covid 19 dans certains pays (USA ...).

Gaelle Barré : aide aux petits et micro-entrepreneurs Français de droit local à l'étranger, qui se trouvent en grande difficulté. Quels dispositifs peuvent être mis en œuvre pour eux ? Question soulevée depuis longtemps par l'AFE, mais ils restent en dehors de radars. Donc, il faudrait qu'il y ait des réseaux d'entraide et d'information au niveau des postes. Également des aides financières. Claudine a évoqué les prêts garantis par la banque publique d'investissement (BPI). Aussi des aides via l'aide française au développement (AFD). Question sur ce qui se fait en France et pourrait être élargi aux entrepreneurs hors de France.

Claudine Lepage a posé une question écrite à ce sujet. Elle n'a pas encore obtenu de réponse. Elle travaille à l'idée d'une proposition de loi sur ce thème.

JY Leconte. Ça ne sert à rien. La droite multiplie les propositions de loi, mais c'est de la pure com, il est clair qu'aucune PPL émanant des parlementaires ne sera discutée tant que la crise ne sera pas terminée. À son avis, il faut harceler le gouvernement jusqu'à ce qu'il évolue dans notre sens.

François Boucher - En clair, sur tous les sujets, il faut une augmentation des budgets. Il est à craindre que les Français de l'étranger soient comme toujours la 5ème roue du carrosse. Quelles sont les chances réelles d'obtenir quelque chose ?? Donc, y a-t-il d'autres moyens d'obtenir de l'argent ? Appel aux entreprises ?

Claudine Lepage : les entreprises n'ont plus d'argent ...

Gérard Martin : dans ce contexte, c'est d'abord l'État qui peut avoir la main.

JY Leconte : tout cela ramène à la question sur le "monde d'après", à la place des communautés françaises à l'étranger.

Florian B. : il est faux de dire comme le fait la presse internationale que ça redémarre en Chine. Proposition : est-ce qu'on pourrait écrire à la Banque transatlantique pour lui demander de faire un effort en direction des Français de l'étranger ? Doctrine : si on n'aide pas les Français de l'étranger, il y aura des retours en France. Est-ce que l'UE ne pourrait pas apporter des solutions ?

Jean-Philippe Grange. Toute la problématique consiste à raccrocher les Français de l'étranger aux dispositifs mis en place en France. Fdm-adfe pourrait à cet égard servir d'aiguillon au gouvernement.

Laure Pallez : beaucoup de choses sont mises en place. Garanties : il faut les distinguer des aides. Garanties de la BPI comme demandé par Claudine. Récapitule ce qui est mis en place. Il faudrait que les services économiques des ambassades renseignent les entrepreneurs sur les aides mises en place au niveau local.

Mehdi Ben Lahcen : au-delà de demander de l'argent, il faut développer l'argumentaire. Au Portugal, il a été demandé aux banques de suspendre les remboursements. Idem en France ? Quid de la Banque transatlantique ?

Claudine et JY Leconte : la Banque transatlantique travaille essentiellement sur les comptes particuliers, les grands comptes.

JY Leconte : il vaut mieux s'en tenir à aider les gens plutôt qu'aider les entreprises à l'étranger, parce que cela risque d'être compliqué.

Mehdi : pour cela que dans la lettre du groupe FdM-ES, il y a deux propositions, l'une qui relève de l'organisationnel pouvant être mise en place facilement pour aider les TPE-PME à avoir accès aux infos ; l'autre porte sur les moyens et sera plus difficile à mettre en œuvre pour obtenir de l'argent.



Gaelle : en Italie, l'ambassade a mis en place un réseau d'entraide informelle pour que les petits entrepreneurs non-inscrits à la CCI puissent appeler. Il faudrait que cela soit généralisé.

François Boucher : bon argument, un Français de l'étranger qui va rentrer en France va coûter très cher en France. Il faut donc mieux l'aider pour qu'il puisse rester dans son pays de résidence.

Laure Pallez : il faudrait établir un ciblage des entreprises à aider.

Jean-Philippe Grange : il va aussi y avoir des gens qui vont avoir des difficultés à rester dans leur pays car ils vont perdre leur permis de séjour ayant perdu leur emploi => pas d'autre solution que rentrer. Va au-delà des entrepreneurs, peut concerner tout le monde.

Claudine Lepage : problématique dans le viseur du ministère, qui travaille sur une base de réciprocité.

Conclusion : selon JY Leconte, il faut d'abord cibler l'accompagnement des personnes, leur permettre d'accéder à plateformes d'information.

Gaelle Barré - argument : rayonnement économique de notre pays.

Laure Pallez : propose 4 critères de ciblage. Profiter de l'essor de la BPI, adossée à la BCE.

Gaelle Barré : notre association n'a pas dans son ADN l'aide aux entreprises, mais l'aide aux personnes, à nos adhérents, parmi lesquels il y a des artisans, micro-entrepreneurs, etc. Prendre les axes développés par Claudine dans sa question écrite et dans la lettre du groupe. Sans doute des solutions possibles dans le cadre européen, plus compliqué hors Europe.

◆ STAFE

Virgile : Tous les projets sont décalés, il va sans doute y avoir une année blanche.

Claudine : les projets vont être reportés. Les crédits Stafe déjà distribués aux consulats pourraient être fléchés ailleurs

Virgile : pouvons-nous en tant qu'association peser là-dessus ?

JY Leconte : voir ce qu'on pourrait faire pour les groupes Flam

Mehdi : est-ce que les crédits Stafe distribués pour des projets qui ne vont pas être menés en 2020 en raison de la crise ne pourraient pas être utilisés pour des projets réalisables en liaison avec la crise ?

Philippe Moreau : agir sur deux niveaux - autoriser le report de la réalisation des projets pour lesquels une subvention a été accordée en 2019. Deuxièmement : peser pour faire évoluer les critères d'éligibilité, que la subvention puisse couvrir frais de fonctionnement des associations dont la survie est menacée du fait de la crise.

Claudine Lepage + Charles Romero : si un projet ne peut pas être réalisé, il n'est pas possible d'utiliser la subvention pour un autre projet. Il faut que la subvention soit restituée au MEAE, qui décide de sa réaffectation.

Michèle B. : le MEAE a déjà bougé concernant part de financement assuré par l'association : ramené à 20% (contre 50%).



Claudine : Jouer sur les deux tableaux : augmentation des budgets et mobilisation du budget Stafe pour faire face à crise

François Boucher : reporter les délais pour dépôt des dossiers.

Bruno Paing : au travers du Stafe, on soutient des alliances F. et des Instituts

Conclusion : demander report de réalisation des projets déjà subventionnés. 2) report délai dépôt des demandes 3) demander assouplissement à titre exceptionnel des critères pour pouvoir assurer pérennité des associations (= frais de fonctionnement).

◆ Retours en France

Florian : en Asie, quelques Français ont pu rentrer pour raisons sanitaires, mais l'essentiel des rapatriements a concerné des touristes. Problématique du prix des billets d'avion. En cas d'évacuation de résidents, l'État prend en charge frais de rapatriement. (Cas de Wuhan, logique d'évacuation, les personnes évacuées n'ont pas eu à payer leur billet d'avion). Pourrait concerner les personnes dans pays où le système local ne permet pas de les soigner correctement s'ils sont malades.

Gérard : problématique des retours forcés parce que perte d'emploi, conditions sanitaires locales considérées comme insuffisantes, c'est différent d'une logique d'évacuation.

Marie-Pascale Avignon-Vernet : y a-t-il eu connaissance de rapatriements de personnes malades par assurance rapatriements ?

Florian Bohème : cas au Cambodge pour Français de passage. Par le passé, il y a eu des cas où, du fait de crise politique, le ministère demandait aux Français dans le pays de rentrer par leurs propres moyens, à leurs frais.

◆ Conclusion

Michèle Bloch : comment envisager le travail maintenant ?

Philippe Moreau + Gaelle Barré + Gérard Martin : faire une note de synthèse des conclusions du CA, et de ce que Fdm-adfe veut demander au gouvernement

* * *